



SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05 65 78 13 41
Mail : snu12@snuipp.fr

Rodez, le vendredi 16 octobre 2020

à Monsieur Jean-Claude Anglars
Sénateur de l'Aveyron

Objet : Plan d'urgence pour l'école

Monsieur le Sénateur,

Au mois de novembre, vous allez être amené à voter le projet de loi de finances pour 2021 qui a été rendu public le 28 septembre. Ce projet arrive dans un contexte particulier, après les mesures particulières des deux projets de loi de finances rectificatifs pour 2020 et du plan France relance.

Dans son adresse aux Français, à la veille de la période de confinement, le président de la République disait le 12 mars qu'il nous faudrait « *demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour* », que « *la santé gratuite (...), notre État-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux...* » et « *qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché* ». Bien que loués hier, nous ne pouvons que constater que les services publics sont aujourd'hui les grands absents des priorités nationales, alors même que beaucoup s'accordent sur leur rôle d'amortisseurs en période de crise économique.

Le projet de loi de finances pour 2021 ne fait pas exception. Alors qu'il aurait pu concrétiser un effort envers le secteur public, pour améliorer son fonctionnement face aux défis qui l'attendent, le gouvernement fait le choix d'un coup de rabot sur les dépenses publiques, avec une « hausse » du taux de croissance inférieure à celle de 2019 et une baisse des emplois publics.

A l'heure où la crise sanitaire a fait toute la lumière sur la réalité de certains services publics dont le fonctionnement va de nouveau se trouver fragilisé par des coupes budgétaires et des suppressions d'emplois, l'École doit aussi être réinterrogée au regard des objectifs qui lui sont assignés. Il ne suffit pas de faire le constat que le service public d'éducation ne parvient pas à réduire les inégalités scolaires et à faire réussir tous les élèves si dans le même temps, on n'engage pas durablement la transformation de l'École.

1. Des constats partagés sur l'état de l'École

Que nous révèle aujourd'hui la situation dans les écoles quelques semaines après la rentrée scolaire ?

- **faute de création d'un nombre suffisant de postes à la rentrée, et d'avoir anticipé les effets de la crise sanitaire, les remplacements ne sont pas toujours assurés.** Alors ne parlons même pas, comme la situation sanitaire l'exigerait (sécurité et retard scolaire suite au confinement), d'alléger les effectifs des classes ou de travailler par petits groupes. En Aveyron, les opérations de carte scolaire qui se sont déroulées en pleine crise sanitaire, auront vu la suppression du dernier poste « plus de maîtres que de classes » et de plusieurs postes de remplaçants. Belle anticipation !

- **que le suivi des élèves pâtit d'un manque de moyens.** Ceux-ci sont pourtant indispensables pour réduire les inégalités scolaires. Dans notre département, nous avons alerté la DASEN quant à des RASED particulièrement décimés sans toutefois qu'elle ne consente à la création de postes pourtant indispensables.

- **que quelques semaines après la rentrée, les directrices et directeurs à nouveau sur-sollicités sont déjà épuisés.** L'alourdissement de leur charge s'est aggravé depuis le retrait des emplois dédiés à l'aide administrative et au fonctionnement de l'école, sans parler de la gestion de la crise sanitaire. Dans le département, la DASEN ne laisse pas d'espoir quant à un allègement des tâches administratives ou une augmentation des décharges.

- **que malgré les nombreuses promesses, la situation des AESH (accompagnantes d'élèves en situation de handicap) ne s'est pas améliorée bien au contraire :** temps partiel subi, salaires indécentes, contrats précaires. La généralisation des PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) aura contribué à toujours plus les flexibiliser, multipliant les élèves accompagnés et les déplacements.

- **que l'état des établissements scolaires est préoccupant.** La crise sanitaire a révélé des situations disparates allant du manque de sanitaires à l'absence de points d'eau en nombre suffisant, en passant par des locaux vétustes. Une réflexion doit s'engager avec les représentants des collectivités pour permettre l'exécution des travaux sans délais.

Au-delà de ce seul constat sur la rentrée, l'école primaire française est à la traîne dans les comparaisons internationales :

- **Une dépense par élève inférieure à la moyenne de l'OCDE.** Les dépenses par élève sont supérieures de 12 % à celles de la France.

- **Un taux d'encadrement peu favorable.** Avec 19 élèves en moyenne par enseignant-e, la France se trouve loin derrière les 15 élèves en moyenne des pays de l'OCDE et des 13 élèves en moyenne de l'UE23.

- **Des classes plus chargées.** Avec 23,3 élèves par classe, la France se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE qui s'élève à 21,1 élèves par classe et de celle de l'UE 23 à 19,8 élèves par classe.

- **Un déclassement qui se confirme.** Après 15 ans d'exercice, les enseignant-es du primaire perçoivent une rémunération inférieure de 22% par rapport aux pays de l'OCDE et de l'UE23. Les mesures d'urgence qui se profilent faiblement budgétisées, aussi bien que le Grenelle, laissent peu d'espoir d'une amélioration de la situation.

2. L'attente d'un projet ambitieux pour l'École

Aujourd'hui il ne suffit pas de constater les inégalités scolaires mises en lumière par la crise sanitaire mais bien de les combattre durablement.

Le gouvernement cible des « mesures de réparation » à destination de la jeunesse comme le plan #1jeune1solution, le service national universel ou le service civique dont les budgets sont en augmentation, mais passe à côté d'un véritable investissement pour l'éducation de la jeunesse.

Pour le SNUipp-FSU, l'urgence impose un autre projet pour l'École et un investissement sur le long terme. Il doit reposer à la fois sur un abaissement des effectifs des classes pour des meilleures

conditions d'apprentissage, sur un abondement de postes nécessaires au bon fonctionnement du service et sur une revalorisation du métier d'enseignant.

Si le gouvernement engage des mesures d'urgence pour la santé, vote des aides massives pour aider les secteurs économiques touchés par la crise, tout en se privant de 10 milliards d'euros de recettes fiscales, alors l'École peut aussi bénéficier d'un plan d'urgence.

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui, monsieur le Sénateur, votre engagement en faveur du service public d'éducation. L'École a toute sa place sur l'échiquier car c'est aussi sur elle que se fondera le « monde d'après ». Le SNUipp-FSU exige un engagement sur plus de moyens et sur un plan pluriannuel de rattrapage pour faire réussir l'école primaire, largement sous-investie par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Soyez assuré, Monsieur le Sénateur, de notre profond attachement au Service Public d'Education.

Stéphanie Massol



Pour le SNUipp-FSU12,
Les Co-secrétaires départementaux,
Antoine Cantais

